

# A PLUS RENDEMENT

2012

Fonds d'investissement de Proximité

DURÉE DE BLOCAGE DE 5 ANS ET 7 MOIS MINIMUM POUVANT ALLER JUSQU'À 7 ANS ET 7 MOIS MAXIMUM  
SUR DÉCISION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION (SOIT JUSQU'AU 30/06/2020)



A PLUS FINANCE



L'innovation dans la gestion

# A PLUS RENDEMENT 2012

## EN BREF

A Plus Rendement 2012 vise un univers large de PME françaises à la recherche de moyens de financement en adéquation avec leurs besoins de développement.

La solidité financière des entreprises est un critère de sélection essentiel dans le cadre d'un financement obligataire<sup>(1)</sup>. Ainsi, l'équipe de gestion s'attachera à identifier des entreprises donnant un maximum de visibilité quant à leurs capacités à assumer la charge des coupons sur la durée.

Le fonds s'attachera à répondre à trois grands types de besoins rencontrés par les PME :

- Financement de l'outil de production
- Accompagnement dans les opérations de croissance externe
- Cession et transmission de l'entreprise

A Plus Rendement 2012 accompagnera les PME dans 4 régions, Ile de France, Bourgogne, Rhône-Alpes et PACA, en privilégiant des entreprises industrielles disposant d'actifs réels donnant une valeur d'entreprise tangible.

Le fonds a pour objectif de réaliser des investissements versant des rendements réguliers. Ceux-ci seront capitalisés dans le fonds pendant toute sa durée de vie<sup>(2)</sup>.

**Comme pour toute émission d'obligation, le paiement des coupons et les autres rémunérations associés sont liés à la bonne santé financière des sociétés sélectionnées. Le fonds n'est donc pas un fonds à capital garanti et présente un risque de perte en capital.**

Avec déjà plus de 100 millions d'euros gérés selon cette stratégie, A Plus Finance dispose d'une équipe dédiée à l'investissement obligataire dans les petites et moyennes entreprises.

Pour les investisseurs, les obligations, convertibles ou à bons de souscription, offrent un profil de risque différent avec une visibilité sur le rendement attendu et une durée d'investissement plus courte de 5 ans (voire 7 ans sur décision de la société de gestion) en contrepartie de risques associés à ces produits.

Les investissements en obligations offrent un mécanisme original avec plusieurs niveaux de rémunération de l'investissement :

### Rendement

Le coupon : les investissements sous forme d'OBSA ou d'OC sont rémunérés par le versement d'intérêts semestriels ou annuels. Eu égard au risque plus important pris dans des sociétés dont la solidité financière présente un aléa, la rémunération du coupon demandée est proportionnellement supérieure à celle d'une obligation d'Etat.

### Rémunérations supplémentaires

- La prime de non conversion : en cas de non conversion à l'échéance, l'entreprise verse en contre partie une prime de non conversion, souvent du même ordre que le coupon. Et/ou
- La plus-value potentielle : certaines obligations donneront un accès au capital de l'entreprise, soit par la conversion des obligations en actions soit par l'exercice des bons de souscription d'actions (BSA), et offriront ainsi une rémunération potentielle supplémentaire en cas de plus-value lors de la cession de ce capital. Cette plus-value n'est pas garantie et il existe un risque de moins-value lié à un investissement en action classique.

**Comme pour toute émission d'obligation, le paiement des coupons et les autres rémunérations associées sont liés à la bonne santé financière des sociétés sélectionnées. Le fonds n'est donc pas un fonds à capital garanti et présente un risque de perte en capital.**

## L'EXPERTISE D'UNE ÉQUIPE DE GESTION DÉDIÉE

Au sein de l'équipe de gestion d'A Plus Finance (10 personnes), l'équipe de gestion obligataire, composée de 4 gérants et 1 analyste, affiche une expérience reconnue dans l'investissement en obligations de PME avec déjà plus de 100 millions d'euros sous gestion.

L'univers d'investissement de l'équipe de gestion s'appuie sur la dynamique entrepreneuriale des 4 régions sélectionnées, qui offrent un large choix d'opportunités.

La sélection des entreprises financées par A Plus Rendement 2012, que ce soit en obligations ou en actions, se fera sur des critères de solidité financière, récurrence des business modèles et qualité de management.

## POURQUOI LES OBLIGATIONS POUR FINANCER LES PME ?

**Une conviction issue d'un triple constat :**

1. Depuis la crise et avec les nouvelles normes prudentielles imposées aux banques, les entreprises, même de bonne qualité, ont de plus en plus de difficultés à avoir accès au crédit.
2. Les entrepreneurs qui ont réussi leur développement souhaitent conserver la maîtrise de leur capital.
3. La durée des émissions obligataires, en moyenne de 3 à 4 ans, est en phase avec le cycle de croissance des PME et permet de s'adapter au plus près des business modèles.

(1) Le terme « émission obligataire » renvoie plus précisément aux titres obligataires donnant potentiellement accès au capital de sociétés (OC, OBSA, ...)  
(2) 5 ans et 7 mois à compter de la Constitution, prorogeable deux fois 1 an, soit jusqu'au 30/06/2020 maximum.

# Strategie d'investissement

## DES RÉGIONS FRANÇAISES PARMI LES PLUS DYNAMIQUES

La partie éligible du fonds sera investie dans des entreprises de 4 régions limitrophes : Ile-de-France, Bourgogne, Rhône-Alpes et PACA.

Les investissements dans les PME seront majoritairement non cotés et pourront représenter jusqu'à 90% de l'actif du fonds.

## DES ENTREPRISES MATURES AVEC DES BUSINESS MODÈLES ROBUSTES IDENTIFIÉS PAR L'ÉQUIPE DE GESTION

Au-delà des critères d'éligibilité propres au Fonds d'Investissement de Proximité, les entreprises types principalement ciblées auront pour caractéristiques :

- Valorisation comprise entre 2 et 50M€.
- Business model récurrent et résilient.
- Rentabilité et capacité de génération de cash-flow avérées.
- Un management expérimenté et financièrement impliqué au capital.
- Des valeurs d'actifs élevées.

## GESTION DE LA POCHE LIBRE

Afin de maintenir le profil obligataire du fonds, cette poche libre sera investie de manière prépondérante en OPCVM de taux. L'objectif à moyen terme est de participer à la hausse des marchés obligataires à travers un univers d'investissement diversifié en termes de type d'obligations, de qualité de signature, de maturité, d'allocation géographique et sectorielle.

Dans un souci de diversification, la partie libre du fonds sera investie soit directement soit indirectement, au minimum dans trois OPCVM.



## FOCUS

### LES PME RENCONTRENT PRINCIPALEMENT TROIS TYPES DE BESOINS :

- **Financement de l'outil de production :**
  - Financement du développement commercial en France ou à l'export, développement du réseau de distribution, des capacités de production, ...
  - Projets structurants pour l'entreprise en termes de taille ou de rentabilité,
- **Accompagnement dans les opérations de croissance externe**
  - Acquisition d'une société identifiée par le management
  - Bénéficiaire de synergies et/ou de nouveaux marchés pour l'entreprise.
- **Cession et transmission de l'entreprise**
  - Reprise de l'entreprise par la famille, les managers existants ou des repreneurs expérimentés,
  - Assurer la continuité de l'entreprise et son développement.

Le fonds investira un minimum de 40% de son actif net en actions<sup>(3)</sup>. Dans ce cadre, le fonds prendra principalement des participations minoritaires en privilégiant les titres versant des dividendes.

(3) Titres reçus en contrepartie de souscriptions au capital ou de titres reçus en contrepartie d'obligations converties



NOUS ATTIRONS VOTRE ATTENTION SUR LE FAIT QUE LE FONDS N'EST PAS UN FONDS À CAPITAL GARANTI ET QU'IL PRÉSENTE UN RISQUE DE PERTE EN CAPITAL.

## La Fiscalité

Bénéficiez d'économies d'impôts en contrepartie d'une durée de blocage de 5 ans et 7 mois minimum à compter de la Constitution (soit jusqu'au 30/06/2018) qui peut aller jusqu'à 7 ans et 7 mois (soit jusqu'au 30/06/2020) en cas de mise en liquidation des fonds avant la fin de la 7<sup>ème</sup> année, sur décision de la société de gestion.

**Vous bénéficiez d'un double avantage fiscal :**

- Une réduction d'impôt de 18 % d'un montant maximum d'investissement de 12 000 euros pour un célibataire, 24 000 euros pour un couple.
- Une exonération d'impôt sur les plus-values (hors prélèvements sociaux).

# A PLUS RENDEMENT 2012

**Forme juridique :** A PLUS RENDEMENT 2012 est un Fonds d'Investissement de Proximité

**Dépositaire :** BNP PARIBAS Securities Services

**Gestionnaire :** A Plus Finance est une société de gestion indépendante agréée par l'Autorité des marchés financiers (l'AMF) pour la gestion de Fonds d'Investissement de Proximité (FIP)

## Caractéristiques

Montant de la part : 100 euros  
Souscription minimum : 1 000 euros  
Souscription ouverte jusqu'au : 30/06/2013  
Droits d'entrée : 5 % maximum  
Frais de gestion : cf. tableau ci-dessous  
Durée de blocage des rachats : 5 ans et 7 mois à 7 ans et 7 mois à compter de la Constitution  
Code ISIN : FR0011291665

## FRAIS

**Compte tenu des frais de souscription, la totalité des frais pourrait dépasser 10 % lors du 1<sup>er</sup> exercice comptable.**

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIP, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. Le Taux de Frais Annuel Moyen (TFAM) gestionnaire et distributeur supporté par le souscripteur est égal au ratio, calculé en moyenne annuelle, entre :

- le total des frais et commissions prélevés tout au long de la vie du fonds, - et le montant maximal des souscriptions initiales totales (incluant les droits d'entrée) susceptibles d'être acquittées par le souscripteur.

Ce tableau présente les valeurs maximales que peuvent atteindre les décompositions, entre gestionnaire et distributeur, de ce TFAM.

Lorsque le Fonds sera mis en liquidation, les frais récurrents de gestion et de fonctionnement seront amplement réduits, puisqu'ils ne couvriront plus que les honoraires du Commissaire aux Comptes, la rémunération du dépositaire et la rémunération du délégué administratif et comptable.

Catégorie agrégée de frais	Taux de frais annuels moyens (TFAM) maximum	
	TFAM gestionnaire et distributeur maximum	Dont TFAM distributeur maximum
Droits d'entrée et de sortie	0.7%	0.7%
Frais récurrents de gestion et de fonctionnement	3.4%	1.75
Frais de constitution	0.15%	N/A
Frais de fonctionnement non-récurrents liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations	0.5%	N/A
Frais de gestion indirects <sup>(1)</sup>	0.03%	N/A
Total	4.78% (TMFAM_GD)	2.45% (TMFAM_D)

(1) Conformément à l'arrêté du 10 avril 2012, nous avons exclu du calcul du TFAM les frais de gestion indirects liés aux investissements dans des parts d'autres organismes de placement collectif en valeurs mobilières ou fonds d'investissement.

Créée en 1998, A Plus Finance est une société de gestion indépendante spécialisée dans le capital investissement et la multigestion. A ce titre, elle gère depuis plus de 10 ans des FCPI, des FIP et 3 fonds de fonds. A Plus Finance intervient dans tous les secteurs d'activité soit en prenant des participations minoritaires au capital des PME, soit en financement obligataire. L'équipe regroupe des financiers et des entrepreneurs qui apportent ainsi une vision croisée de la sélection et de la gestion avec toujours comme objectif la création de performance pour le client. A Plus Finance participe également au financement du cinéma à travers des SOFICA et gère une activité immobilière avec des OPCI à destination des institutionnels. Forte d'une équipe de 20 personnes, A Plus Finance dispose aujourd'hui de plus de 415 millions d'actifs sous gestion.



Société de Gestion de Portefeuille constituée sous la forme d'une SAS au capital de 300 000 €

Agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 98 051 - RCS 420 400 699 Paris

8 rue Bellini 75116 Paris - France - Tél. : 33 (0)1 40 08 03 40

[www.aplusfinance.com](http://www.aplusfinance.com)